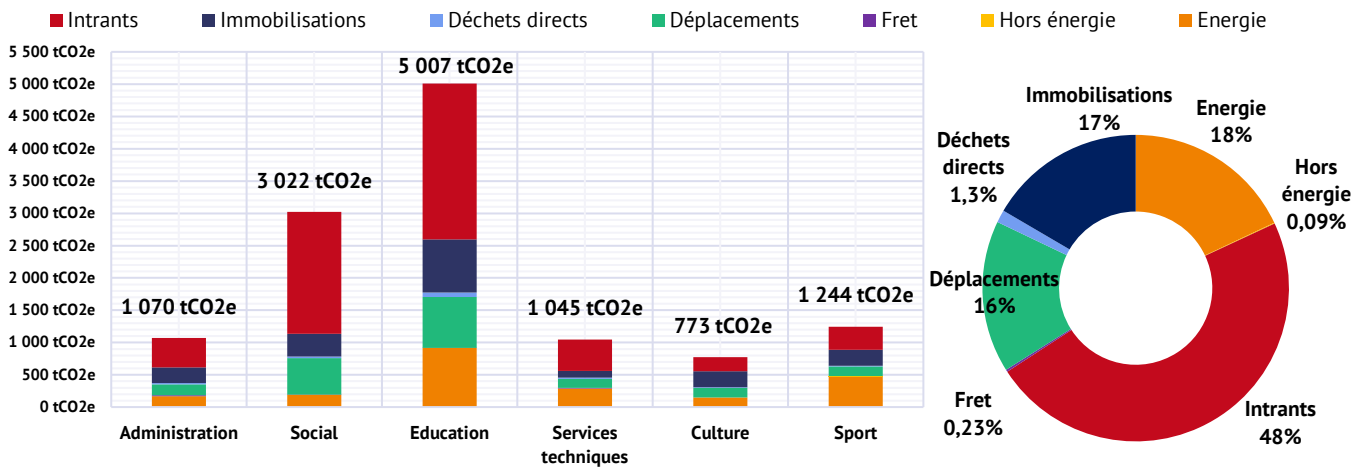


12 000 tCO2e



C'est le total des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Mérignac, pour le fonctionnement de son patrimoine et ses compétences, sur l'année 2019.

Profil carbone de la Ville de Mérignac, BC Patrimoine et Compétences, 2019



On constate que les postes principaux sont :

- Les **intrants (achats de biens et services liés à l'activité)**, soit 5 806 tCO2e et 48% des émissions ;
- Les **consommations énergétiques liées aux bâtiments**, soit 2 187 tCO2e et 18% des émissions.
- Les **immobilisations (bâtiments, parc informatique, etc.)**, soit 2 015 tCO2e et 16,6% des émissions ;
- Les **déplacements de personnes**, soit 1 952 tCO2e et 16% des émissions du bilan carbone.

Equivalences

Ces émissions représentent l'équivalent des émissions suivantes :



9 200 tonnes de papier



1 300 tours de la terre en voiture



1 300 Français



9 400 Indiens



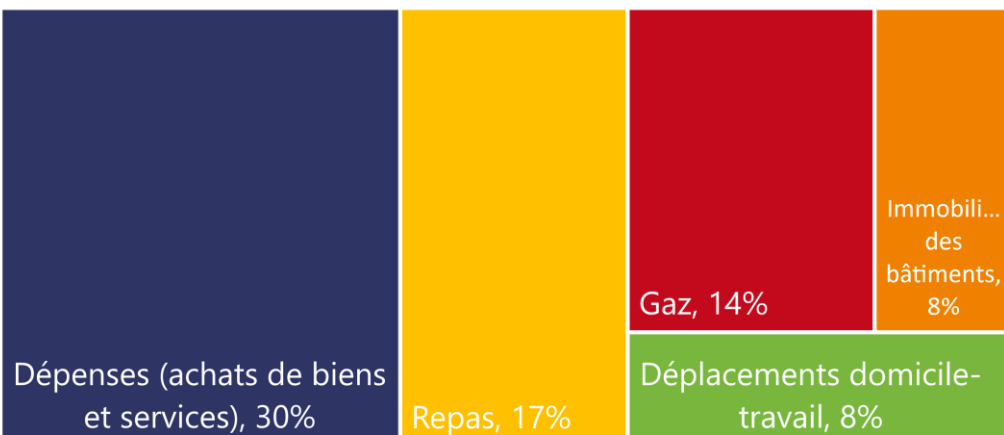
4,1 millions de Litres de pétrole



5 600 Vaches

Principales sources d'émissions du bilan carbone de la Ville de Mérignac

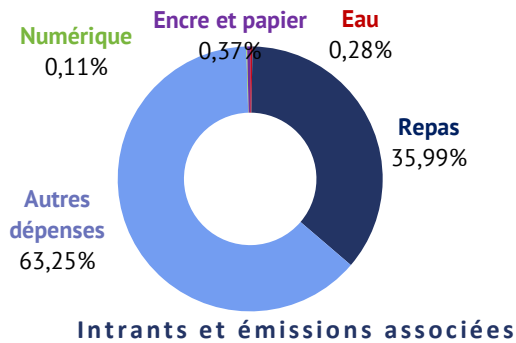
Poids des 5 premiers sous postes d'émissions



5 données clés représentent **77%** du bilan carbone de la Ville.

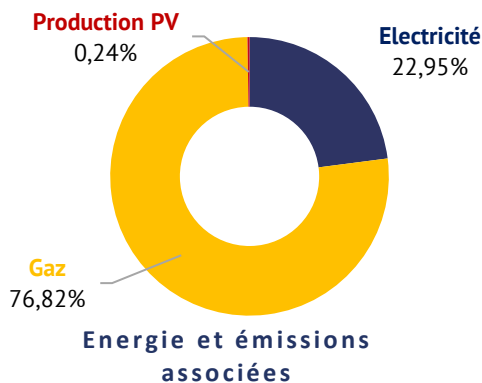
Analyse par postes

1^{er} poste d'émissions : Intrants – 5 800 tCO₂e [48%]



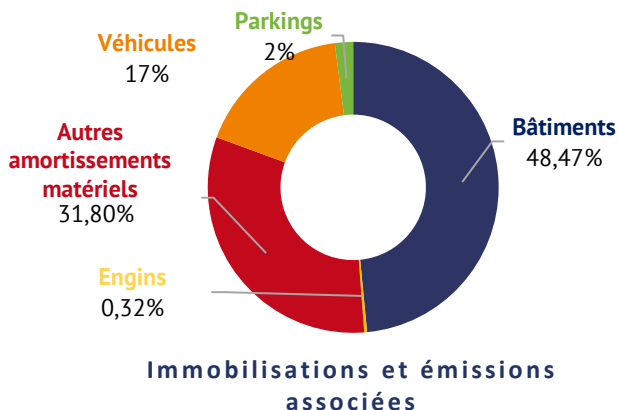
Les achats de fonctionnement, les dépenses pour les biens et services représentent 63% des émissions du poste intrant. Parmi ces émissions : les activités des associations subventionnées, les achats de petites fournitures, la maintenance multi technique etc...

2^{ème} poste d'émissions : Energie – 2 200 tCO₂e [31%]



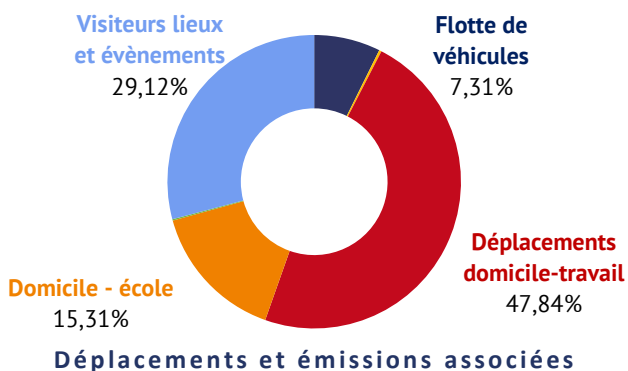
Les émissions liées aux consommations énergétiques représentent 31% du Bilan carbone global de la Ville de Mérignac. Près de 77% de ces émissions proviennent du gaz, dont le facteur d'émission par kWh est très élevé par rapport à celui de l'électricité.

3^{ème} poste d'émissions : Immobilisations – 2 015 tCO₂e [17%]



Les immobilisations des bâtiments représentent près de 50% des émissions du poste Immobilisations. Les amortissements des meubles et équipements représentent environ 30% des émissions. Ces émissions sont associées à l'énergie qu'il a fallu mobiliser pour construire ces bâtiments, véhicules et équipements, amorties sur plusieurs années.

3^{ème} poste d'émissions : Déplacements – 1 952 tCO₂e [16%]



Les déplacements domicile-travail sont la première cause d'émissions liées aux déplacements avec près de 48% des émissions du poste. Les déplacements des lieux et événements et les déplacements domicile-école sont respectivement les 2^{ème} et 3^{ème} causes d'émissions. Les émissions liées à la flotte de véhicule de la ville sont relativement faibles. La conversion d'une part du parc en électrique peut expliquer en partie cette faible part.

12 000
tCO2e



C'est le total des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Mérignac, pour le fonctionnement de son patrimoine et ses compétences, sur l'année 2019.

Atouts

Les consommations d'énergie carbonées ont fortement baissé depuis 2010, la quantité de déchets jetés également.

Faiblesses

Certaines émissions se rapportent à des services fondamentaux qui relèvent des compétences de la Ville. Il est donc compliqué de réduire ces émissions comme par exemple le financement des actions associatives.

Les enjeux du Bilan Carbone de la Ville de Mérignac

Opportunités

La Ville de Mérignac dispose de réels leviers d'action. Elle s'est déjà dotée d'un plan de transition écologique recensant un grand nombre d'actions permettant de diminuer les émissions, tels qu'une démarche d'achat responsable.

Menaces

Les consommations énergétiques des bâtiments relèvent à 60% du gaz. La Ville de Mérignac est vulnérable aux variations du coût de l'énergie.

Actions prévues dans la stratégie transition écologique

THÉMATIQUES

PRINCIPALES ACTIONS



ACHATS DE BIENS

- Favoriser les achats de biens et services durables et responsables : enquête auprès des fournisseurs et écriture de chartes environnementales, intégrer un critère carbone aux contrats, etc.



REPAS

- Proposer davantage d'options végétariennes pour réduire l'impact carbone des repas carnés.



MAÎTRISE ÉNERGETIQUE

- Rénover les bâtiments, aller au delà du décret tertiaire, réduire l'éclairage public, etc.



ÉNERGIE

- Décarboner les consommations énergétiques : conversion des chaudières gaz vers de la chaleur renouvelable, 100% de LEDs à horizon 2026, achat de Garanties d'Origine renouvelable, mise en place de panneaux photovoltaïques et autoconsommation, etc.